



Mariage avec titre de séjour et avec un étranger

Par eceg

Bonjour,
Je suis étudiante et j'habite en France avec un carte de séjour. Je voudrais épouser mon copain qui habite en étranger. Est-ce que dans ce cas cela lui facilite d'entrer en France, et comment?
Merci pour votre attention,

Par isernon

bonjour,
une fois mariés, vous pourrez faire une demande de regroupement familial si vous remplissez les conditions de revenus et de logement.
voir ce lien :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11166
[/url]
salutations

Par eceg

Bonjour, Merci beaucoup pour ces informations.